



Certifié conforme
Joël CHAULET



Etat exprimé en euros

Bilan Actif

31/12/2024			31/12/2023
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions brevets droits similaires		
	Fonds commercial (1)		
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
	Installations techniques,mat. et outillage indus.		
	Autres immobilisations corporelles		
	Immobilisations en cours		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		
	Participations évaluées selon mise en équival.		
	Autres participations		
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
TOTAL (II)		62 617,81	62 617,81
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	Avances et Acomptes versés sur commandes		
	CREANCES (3)		
	Créances clients et comptes rattachés		
	Autres créances		
	Capital souscrit appelé, non versé		
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
	DISPONIBILITES		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance		
	TOTAL (III)		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecart de conversion actif (VI)		
TOTAL ACTIF (I à VI)		795 268,67	795 268,67

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	2 000,00	2 000,00
	RESERVES		
	Réserve légale	200,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	2 008,98	
	Résultat de l'exercice	25 675,10	2 208,98
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	29 884,08	4 208,98
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	142 165,20	131 999,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	105 361,52	245 894,13
	Dettes fiscales et sociales	392 364,56	290 276,67
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	125 493,31	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	765 384,59	668 169,80
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	795 268,67	672 378,78
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		25 675,10	2 208,98
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		765 384,59	668 169,80
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Certifié conforme

Vincent CHAULET

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, définies par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **795 269 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 915 809 euros** et un total **charges** de **1 890 134 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **25 675 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Logiciels	de 1 à 3 ans
Installations, agencements	de 5 à 10 ans
Matériel et outillage	de 5 à 10 ans
Matériel de transport	de 4 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Matériel de bureau& informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	62 617,81					62 617,81
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	62 617,81					62 617,81
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		62 617,81					62 617,81

--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL					

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	683 017,56	683 017,56	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 864,93	5 864,93	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	11 765,17	11 765,17	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	11 216,90	11 216,90	
	TOTAL DES CREANCES	711 864,56	711 864,56	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	105 361,52	105 361,52		
	Personnel et comptes rattachés	113 025,22	113 025,22		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 512,60	167 512,60		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	103 002,30	103 002,30		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 824,44	8 824,44		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	142 165,20	142 165,20		
	Autres dettes	125 493,31	125 493,31		
	TOTAL DES DETTES	765 384,59	765 384,59		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 000,00	1,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 000,00	1,0000	2 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		119 951
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 237
<i>FOURN.PRES NON PARVENUES</i>	<i>1 237</i>	
Dettes fiscales et sociales		118 714
<i>PROVISIONS CONGES PAYES</i>	<i>82 403</i>	
<i>PROVISIONS CHARGES SUR CONGES PAYES</i>	<i>25 247</i>	
<i>AUTRES ORGANISMES</i>	<i>6 439</i>	
<i>ETAT CHARGES A RECEVOIR</i>	<i>4 625</i>	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Produits à recevoir		530 006
Autres créances clients		530 006
<i>Clts-Factures à établir</i>	<i>530 006</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		11 217	11 217
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			11 217

--

A2MICILE RH
Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 9 Allée Cérès
67200 STRASBOURG
951 318 609 RCS STRASBOURG

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un mars à douze heures, au siège social,

La Société A2MICILE EUROPE, SAS au capital de 1.094.256 Euros, ayant son siège social sis 9, allée Cérès à 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le numéro 508 974 128, représentée par Monsieur Joël CHAULET, en sa qualité de Président,

propriétaire de la totalité des cent cinquante (2000) actions d'un (1) euro chacune, composant le capital de la A2MICILE RH, associée unique de ladite société,

en présence de JVC HOLDING, président non associé,

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur JVC HOLDING, en sa qualité de président non associé de la Société, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- l'affectation du résultat de cet exercice ;
- la constatation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- renouvellement du mandat de la présidence ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.
-

PREMIERE DECISION

L'associée unique approuve l'inventaire et les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître pour ledit exercice clos le 31 décembre 2024, un résultat bénéficiaire de 25.675,10 Euros.

Elle approuve les opérations traduites dans ces comptes.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'associée unique donne quitus de sa gestion au président, pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice de 25.675,10 Euros, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	E.	25.675,10
Réserve légale	E.	2.008,98
TOTAL DISPONIBLE	E.	27.683,10
A titre de dividendes	E.	27.000,00
Au report à nouveau	E.	683,10
TOTAL DISPONIBLE	E.	27.683,10

Ce dividende de 27.000,00 Euros, sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 27.000,00 Euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercices	Revenus non éligibles à l'abattement	Revenus éligibles à l'abattement
31/12/2023	-	-
31/12/2022	-	-
31/12/2021	-	-

TROISIEME DECISION

L'associée unique, conformément à la loi, prend acte et approuve l'absence de convention, de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, conclue ou poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique décide de renouveler le mandat du président, JVC HOLDING, pour une durée déterminée, qui ne pourra excéder le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2025.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de ses décisions.

La Société A2MICILE EUROPE S.A.S,
Représentée par son Président,
Joël CHAULET

Joël CHAULET

✓ Certified by  youSign

JVC HOLDING
Président
Représentée par Monsieur
Vincent CHAULET

Vincent CHAULET

✓ Certified by  youSign